



Stade Poitevin Tennis de Table

Jean-Marie Pichard
Président du Stade Poitevin Tennis de Table

Poitiers le 28 Août 2021,

Chers amis pongistes,

La saison 2021/2022 va débuter dès le 1er septembre, dans des conditions particulières avec le pass sanitaire obligatoire pour les adultes dès maintenant, et pour les jeunes de 12 à 17 ans révolus à partir du 30 Septembre sans quoi, l'accès aux différentes salles (entraînements et compétitions) sera interdit, décisions ministérielles et fédérales.

Pour les personnes bénéficiant d'un schéma vaccinal complet, nous effectuerons un contrôle unique au moment de l'inscription. Toutefois, en cas de contrôles, vous devrez toujours avoir votre pass sanitaire avec vous.

Par arrêté de la Mairie et de Grand-Poitiers, le port du masque reste obligatoire dans tous les locaux couverts, à l'exception des douches et des espaces de pratiques sportives.

Pour cette nouvelle saison, nous vous invitons à venir vous inscrire lors des créneaux d'entraînement durant la 1^{ère} quinzaine de septembre.

Il y aura notamment des permanences tous les soirs de la semaine de 18h à 20h, les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 9h30 à 11h30.

Il vous suffira d'apporter tous les documents nécessaires (téléchargeables sur notre site) ainsi que votre règlement :

- ✓ Votre fiche d'inscription
Pour les personnes concernées, également la fiche d'inscription FFSA / FFH
- ✓ Votre bordereau de demande de licence
- ✓ Votre certificat médical complété par un médecin ou si vous le souhaitez, le questionnaire de santé uniquement si vous avez donné un certificat médical après le 01 juillet 2019.
- ✓ Le document d'assurance Maïf complété.
- ✓ Votre fiche d'autorisation à l'image et la protection des données personnelles, complétée.
- ✓ Le règlement de votre cotisation, échelonnable en 3-4 fois jusqu'à la fin de l'année 2021.
Pour la tenue, nous vous demandons un règlement à part.
Pour des raisons pratiques, les encaissements en banque seront effectués vers le 15 de chaque mois.

REDUCTIONS AU MOMENT DE L'INSCRIPTION:

- Pour les licenciés de la saison 2020/2021 à jour de leur cotisation, une remise de 30€ sera appliquée pour celles et ceux qui le souhaitent ainsi que les autres frais d'engagements aux compétitions (Championnat par équipes / Critérium Fédéral / Grand Prix Jeunes)
 - Un sénior qui a payé l'an dernier le championnat par équipes et/ou le critérium fédéral pourra y participer gratuitement cette année.
 - Un minime qui a payé le championnat par équipes et/ou critérium fédéral et/ou le grand prix jeunes pourra y participer gratuitement cette année.

- Pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans révolus, bénéficiant de l'Allocation Rentrée Scolaire (ARS) ou de l'Allocation d'Education de l'Enfant (AEE) ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) (pour les 16-18ans), le dispositif PASS'SPORT vous permet de déduire 50€ à l'inscription.
- Pour les collégiens uniquement en classe de 3^{ème}, une réduction de 10€ sera accordée dans le cadre du dispositif « Chéquier Déclit » porté par le Département de la Vienne

Quelques Dates à retenir :

- 18 septembre : tournoi club
- 03 octobre : début du championnat par équipes
- 8, 09 et 10 octobre : 1^{er} tour du Critérium fédéral
- 15 octobre : Assemblée Générale suivi d'un pot d'honneur
- 04 décembre : 1^{er} tour du Critérium fédéral Handisport
- Mercredi 15 décembre : tournoi de Noël
- 18-19 décembre : 2^{ème} édition du tournoi départemental à Aliénor d'Aquitaine
- 19 février : 3^{ème} tour Critérium handisport N3 et Région Nouvelle Aquitaine, à Aliénor d'Aquitaine
- Samedi 2 avril 20h30 à Jaunay-Marigny : traditionnel loto organisé par le club

Evidemment, nous espérons pouvoir mettre en œuvre toutes ces manifestations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Le planning des entraînements est identique à la saison dernière, il est également disponible en téléchargement sur notre site internet.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez mes amitiés sportives et sincères.

Coordonnées éducateur sportif - Victor Gauthier
06 66 88 25 66 – educateur@stadepoitevintennisdetable.com

Siège social : Terrain de Québec - 26 rue des deux communes - 86000 POITIERS
Tél : Président 06 88 48 56 16 – contact@stadepoitevintennisdetable.com

Site : www.stadepoitevintennisdetable.com